

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 30 juin 2021

N° 12

Objet : Accueil stage collectif
INET

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le trente du mois de juin à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 22 du mois de juin 2021, s'est réuni au complexe sportif des Lauzières à CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : FONTAINE Sonia

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n° 39), CHABAL CALVI Nadia, CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GALLY France, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 23), PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, REYNAUD Patrice (jusqu'au rapport n° 53), RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Étaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COCHET Brigitte a donné pouvoir à KARCHE Eliette
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc (jusqu'au rapport n° 56)

Étaient représentés :

AUZET Guy a donné pouvoir à JOUVES Marc
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo
CAZERES Benoit a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie (à partir du rapport n° 40)
ESTIENNE Claude a donné pouvoir à BENOIT Gérard
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia
ISOARDI Delphine a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MAGAUD Nathalie a donné pouvoir à CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53)
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
PIERI Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia (jusqu'au rapport n° 22)
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à Francis KUHN
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à VILLARD René
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

Étaient excusés :

AUZET Éric	FLORES Sylvain
BALIQUE François	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	ISOARD Christian
BAUDOUI Marie Anne	MAGAUD Marie José
BONDIL Marc	POSTEL Chrystelle
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
CROZALS Florent	SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2021

Appréciation agréée: Et-galco.com

99_DE-004-200067437-20210630-12_30062021

Monsieur Gilbert REINAUDO, rapporteur, expose ce qui suit :

L'Institut National des Etudes Territoriales (INET) assure la formation initiale des administrateurs, des ingénieurs en chef, des conservateurs du patrimoine et des bibliothèques ainsi que la formation continue des cadres supérieures des filières culturelle, administrative, technique et médico-sociale.

Dans le cadre de la formation initiale, l'INET propose à ces lauréats des stages au sein des collectivités territoriales sous la forme de projet collectif (stage réalisé par un groupe de quatre élèves). A ce titre, l'INET fait un appel à candidat auprès des collectivités territoriales :

Provence Alpes Agglomération souhaite proposer un stage à l'INET relatif à la définition d'une politique culturelle de l'intercommunalité. Ce travail collectif de quatre élèves permettrait de disposer d'axes stratégiques en lien avec d'autres compétences portées par l'intercommunalité (économie, environnement, petite enfance), gagner en visibilité et en légitimité auprès des partenaires, favoriser l'accès à la culture pour les habitants éloignés, tant en travaillant sur l'optimisation des ressources humaines, financières et les montages juridiques, ainsi qu'à la définition d'un plan pluriannuel d'investissement relatif aux bâtiments des établissements culturels.

A l'issue d'un diagnostic de territoire, ce travail permettra la définition d'une politique culturelle en identifiant les leviers de coopération, la complémentarité des interventions avec les institutions partenaires et le renforcement de l'accessibilité culturelle au regard des ressources humaines et financières mobilisables.

Ce stage collectif se déroulerait du 11 octobre au 17 décembre 2021.

L'INET demande une contribution forfaitaire de 4000 euros pour un groupe de 4 élèves.

Cette possibilité de stage permettrait d'obtenir à moindre coût, une analyse et des prospectives dans le domaine de la politique culturelle de l'intercommunalité.

Il est proposé au conseil communautaire :

- De proposer le stage collectif détaillé ci-dessus auprès de l'INET,
- De participer aux frais du stage à hauteur de 4000 €,
- D'autoriser la Présidente à signer les documents relatifs au stage collectif INET,

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2021

Agglomération agréée à la carte

99_DE-004-200087437-20210630-12_30062021